# Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'APEEE du 17 septembre 2015

**Présidence** : Pere Moles Palleja
**Étaient présents** : Hajo Altenberg, Samantha Chaitkin, Denise Chircop, Arnaud Frémiot, Richard Frizon, Brian Gray, Olivier Juvyns, Aleksander Kedra, Njeri Kimani, Andrej Kobe, Zoltan Krasznai, Gilbert Luciani, Kathryn Mathé, Stefan Obermaier, Valentina Papa, Fairouz Rotenberg, Tomasz Zdrodowski.
**Étaient excusés** : Luigi Cova, André De Woot, Dominique Delehaye, Istvan Dobo, Véronique Lesoile, Lone Mikkelsen, Elisabeth Peters, François Rossignol, Francesca Scassellati, Mauro Zanzi.
**Etait invitée** : Teresa Fernandez-Gil.

## 1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est complété par les points suivants :
- Le transport du vendredi en début d'après-midi
- L'interprétation des statuts des fonctionnaires et leur compatibilité avec l'activité de représentation au sein de l'association des parents.

L'ordre du jour est adopté.

## 2. Approbation des comptes-rendus des CA des 18 et 30 juin 2015

Les comptes-rendus des CA des 18 et 30 juin 2015 sont adoptés.

## 3. Bilan de la mise en route du self-service à la cantine d'Uccle

Pere Moles Palleja félicite Teresa Fernandez-Gil et son équipe pour la réalisation et la réussite de ce projet self-service.

Teresa Fernandez-Gil explique qu'il s'agit d'un travail de longue haleine et surtout d'un travail d'équipe. La participation de chacun a permis sa réalisation selon le planning fixé.

Actuellement la cuisine est privée de gaz, ce qui complique considérablement son travail. Mais l'équipe de cuisine fait tout son possible pour parer à ce manque de gaz, pour offrir un repas aux élèves tout en restant le plus proche possible des menus fixés pour cette période. Teresa qualifie leur travail de brillant.

Quelques rares parents demandent une réduction du prix des repas pour cette raison. Teresa Fernandez-Gil rappelle que la cantine reste ouverte malgré les difficultés, que les enfants ont malgré tout le choix entre 3 entrées, 2 plats presque tous les jours et 2 desserts, en plus du *salade bar* pour le secondaire.

Question organisation, tout n'est pas encore réglé.

Les élèves de 4ème et 5ème primaires arrivent tous en même temps (450 enfants environ), ce qui génère des files plus importantes que prévu. Une réunion avec M. Boithias est prévue la semaine prochaine afin d'essayer de trouver une solution, afin que chaque enfant puisse participer à une

activité périscolaire s'il le souhaite, se rendre au cours de rattrapage à temps et manger. Le soutien et l'aide de M. Boithias sont indispensables pour améliorer la situation.

En secondaire, la crainte qu'il n'y ait pas suffisamment de nourriture pour chacun n'est plus. Les élèves apprennent à respecter leur tour selon leur niveau et ont dès lors pu constater qu'ils ont largement de quoi manger. La plupart semblent satisfaits.

Les premiers retours des élèves indiquent que la qualité des mets est incomparable par rapport à la cantine d'avant. Nombreux sont ceux qui trouvent globalement les repas bien meilleurs. Ils mangent chaud et ont le choix, quelle que soit l'heure.

Le bruit a beaucoup diminué au sein de la cantine, peut-être de moitié, pour différentes raisons : les matériaux utilisés, le fait que les élèves ne manipulent plus les plats et ustensiles à table notamment.

L'objectif du self a surtout été de pouvoir proposer une nourriture différente aux enfants, du point de vue nutritionnel. Cela semble réussi, et le sera encore bien davantage lorsque la cantine pourra fonctionner à 100 % (avec le retour du gaz).

Le nouveau chef est également très à l'écoute des demandes et des remarques.

Les dernières finitions seront terminées durant les vacances de la Toussaint, les factures seront payées quand tout sera complètement terminé. Le budget initialement prévu a été respecté.

## 4. Sécurité sur le site de l'EBB1

Un audit sécurité de l'école a été réalisé par les services de la Commission, le 4 mars 2015 sur le site d'Uccle, le 5 mars sur le site de Berkendael. Il en ressort que les mesures de sécurité en place sont globalement satisfaisantes, avec toutefois quelques petites recommandations.

L'école a également demandé un audit quant aux installations de gaz. De petites fuites sans conséquences ont été détectées. La Régie des bâtiments, propriétaire des locaux, a été contactée pour mettre en œuvre les réparations nécessaires. Celle-ci ne s'est jamais déplacée. M. Segers, intendant de l'école, a dès lors contacté une société privée afin de prendre les mesures nécessaires.

Ces réparations n'ont toutefois pas été suffisantes, les suivantes non plus. Il apparaît finalement que l'ensemble de la canalisation reliant le bâtiment Da Vinci (bâtiment des sciences) à la sortie de l'école doit être remplacé. Même si les fuites restent minimes, la réouverture du gaz est interdite tant que la canalisation ne sera pas réparée.

Mme Ruiz-Esturla a contacté une fois de plus la Régie des bâtiments, évoquant une procédure d'urgence en rapport avec les besoins de l'école (chauffage de certains bâtiments, cantine, cours de sciences, piscine…). Mme Ruiz-Esturla cherche toute solution et interlocuteur possibles (ministère belge, Commission européenne) permettant de solutionner le problème au plus vite.

Comment faire réagir et intervenir la Régie des bâtiments le plus rapidement possible ?

Les membres du CA de l'APEEE mandatent Pere Moles Palleja d'alerter la Commission européenne.

## 5. Rapport de l'Institut of Education sur la Réorganisation des Etudes Secondaires (suivi)

L'*Institute of Education* est une organisation britannique. Il lui a été demandé d'évaluer la réorganisation des études secondaires des Ecoles européennes, et notamment les propositions du groupe de travail en ce qui concerne les classes de 4ème à 7ème secondaire, ainsi que celle d'Interparents.

Elle a rendu un rapport le 30 juin 2015, qui semble avoir été approuvé par M. Kivinen, malgré l'absence d'analyse approfondie d'un point clé : la mobilité des étudiants, qui intègrent et quittent le système et de ceux qui accèdent ensuite aux universités. Pour cette raison, Interparents et la Commission ont demandé que le rapport soit complété, mais leur avis n'a pas été retenu.

L'étude indique notamment que ni la situation actuelle, ni la proposition du groupe de travail, ni celle d'Interparents ne remplissent les critères d'évaluation proposés par le Conseil Supérieur.

Conclusions :

- il semble nécessaire de bâtir une réflexion sur le programme d'études des Ecoles européennes, dès le départ ;
- la réflexion doit porter sur 8 compétences-clés ;
- la réflexion doit également porter sur les langues telles qu'elles sont ou peuvent être enseignées au sein des écoles européennes ;
- les mathématiques et les sciences nécessitent aussi réflexion ;
- il semble important de mettre en valeur l'enseignement à distance.

Le groupe de travail à l'origine de la proposition initiale s'est à nouveau réuni en septembre et il a proposé la création d'une *task force* pour réfléchir sur les propositions de l'évaluateur externe. Cette proposition va être discutée par le Comité pédagogique des Ecoles européennes.

## 6. Proposition de réforme de la politique linguistique des Ecoles européennes (SWALS et L2)

M. Marcheggiano avance deux autres propositions :

- L'introduction de la langue du pays d'accueil comme choix parmi les options de langue 2 (français, anglais, allemand actuellement). Il s'agirait par exemple du néerlandais en Belgique. Cette option pourrait poser problème aux élèves qui font ce choix mais dont les parents sont amenés à déménager vers un pays au sein duquel cette langue n'est pas considérée comme langue 2. Les parents devraient être informés sur les conséquences de ces choix.

- Les enfants SWALS (Students Without A Language Section) sont intégrés dans une section francophone, anglophone ou germanophone, section dans laquelle ils suivent les cours en même temps que tous les élèves de la section (y compris le français, l'anglais ou l'allemand, qui constitue leur langue 2). En plus de cela, étudient leur langue maternelle (qui est leur langue 1).
  En secondaire, ils suivent leurs cours de français, anglais ou allemand (leur langue 2) en même temps que les autres élèves en langue 2. Ils continuent à avoir des cours dans leur langue maternelle (langue 1).

## 7. Suivi du CA du 30 juin 2015

Plusieurs points ont donné lieu à un suivi :

- Denise Chircop a présenté le projet de **prévention drogue** au sein de l'école au Conseil d'éducation de l'école secondaire. M. Studer a accepté que ce type de programme puisse être mis en place en secondaire, selon le modèle déjà utilisé par la section allemande : formation d'un binôme parent-professeur par section linguistique afin de toucher les élèves dans leur langue maternelle. M. Louarn, nouveau conseiller principal, semble également ouvert à ce projet.
  Denise suggère que les représentants de section interpellent les parents de leur section linguistique afin de trouver un parent volontaire pour prendre en charge le déroulement de ce programme pour sa section, d'en coordonner la mise en place au sein de l'école. L'école attend une liste de noms par section.
- Les **aires de jeux de l'école primaire**. Samantha Chaitkin, avec le Groupe de travail « Community building », est entrée en contact avec M. Segers, intendant de l'école. Une inspection des aires de jeux a eu lieu. L'une d'entre elles a été déclarée non conforme et a été démontée.
  L'offre qui pourrait le mieux correspondre aux envies et besoins des enfants s'élève à 9 000 €. Elle répond également aux critères de sécurité à respecter. Le Groupe de travail « Community building » a proposé une subvention de l'APEEE à hauteur de 4 000 €, montant accordé lors du CA du 30 juin dernier.
- Le **prix « Mrs Brenan »** : la définition et la portée de ce prix sont encore à discuter avec Mrs Brenan.
- **FabLab** : toute l'équipe du FabLab a exprimé ses remerciements à l'égard de l'APEEE pour son support et le versement d'une subvention de 4 900 € en juillet dernier. Les laboratoires peuvent désormais fonctionner à 100 %, tant pour les cours que pour les projets proposés par les enseignants d'art, Wizzkids et d'autres.

Une proposition de communication à l'intention des parents est lancée quant à l'utilisation des bénéfices des fêtes de l'école.

## 8. Préparation des réunions suivantes :

### a. Conseil d'école - SAC (22 septembre 2015)

Pere Moles Palleja lance un appel à candidats pour participer au SAC (Conseil d'école) qui aura lieu le 22 septembre prochain. Il s'agit d'une réunion préparatoire au Conseil d'administration de l'école, pour laquelle l'APEEE dispose de 5 sièges (membres du CA de l'APEEE).

Pere demande également si les membres présents souhaitent rajouter l'un ou l'autre point à l'ordre du jour du SAC. Les sujets suivants sont proposés :

- L'intégration des nouveaux élèves de l'école secondaire, notamment par l'intermédiaire des « anciens » élèves de secondaire. Ceux-ci pourraient par exemple aider les élèves de 1ère secondaire à trouver leur casier, à trouver leurs salles de classe, etc. Il s'agirait d'inciter l'école à développer une réflexion sur un type de parrainage possible.
- Proposition également de réflexion sur un espace dédié aux élèves durant leurs heures de libre (hors bibliothèque). Ce point est semble-t-il plutôt destiné au Conseil d'éducation secondaire.
- L'absence des enseignants.

### b. Groupe de travail des Ecoles européennes de Bruxelles (28 septembre 2015)

Les points suivants vont a priori être abordés :

- La situation de Berkendael, qui devrait rester dans le système des écoles européennes ;
- La création d'une section polonaise et d'une section grecque à Berkendael ;
- La constitution de groupes classe dans les sections à petit effectif (en secondaire principalement).

### c. Conseil d'administration de l'école (2 octobre 2015)

Ce point n'a plus été abordé en raison de l'heure tardive.

## 9. Divers

### a) Transport le vendredi à 13h00

Les cours du vendredi terminent traditionnellement à 12h30 pour les élèves de la 1ère à la 3ème secondaire.

Quelques élèves de S1 et S3 se retrouvent toutefois avec un cours de 12h30 à 13h15, le vendredi.

Les bus quittent le site de l'école à 13h20.

Les enfants concernés n'ont donc théoriquement pas le temps d'attraper le bus pour rentrer chez eux en début d'après-midi. Ce qui génère un stress tant pour les élèves que pour les enseignants à qui il est demandé de laisser sortir les élèves quelques minutes avant l'heure.

Les parents de ces enfants demandent à ce que cette situation ne se reproduise pas l'an prochain, et à ce qu'une solution puisse être trouvée pour l'année en cours.

### b) Interprétation des statuts des fonctionnaires et leur compatibilité avec l'activité de représentation au sein de l'association des parents.

Les règles relatives aux activités extérieures des fonctionnaires européens viennent de changer au sein de la Commission.

Il est désormais nécessaire d'obtenir l'autorisation de la Commission, qu'il s'agisse d'une activité rémunérée ou non. Ces nouvelles règles exigent notamment de justifier toute activité extérieure.

Les activités liées aux Ecoles européennes sont-elles considérées comme activités extérieures ? Si oui, il semblerait qu'elles ne pourront plus être exercées sur le temps de travail.

Aleksander Kedra souhaite que tous les parents soient mis au courant et sensibilisés à ces nouvelles règles.

Rapporteur :
Esther Proficz